

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION  
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

N° 82 Cab

// IRCULAIRES

O B J E T : Nouvelle organisation du Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports

-/-

J'ai l'honneur de vous communiquer le nouvel organigramme des Services Centraux du Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports.

A - LE CABINET (Cab)

Le Cabinet a pour rôle essentiel la liaison entre les divers organes du Département et la coordination entre eux.

Il tient constamment le Ministre informé de l'activité générale du Département. Il répercute ses instructions selon l'esprit dans lequel elles ont été préconisées et veille à leur exécution.

-Composition :

Chef de Cabinet : M. Mokhtar ZANNAD

Attachés de Cabinet : M. Mezri CHEKIR

M. Abdelmajid BEN SLAMA

Chargés de mission (Ch.M.) : M. Mongi FEKIH

Directeur chargé de mission (D.Ch.M.) : M. Taoufik MAZIGH

M. Taoufik MAZIGH, Directeur d'Administration Centrale est chargé notamment :

-de la coordination des projets et programmes éducationnels avec les données et directives du Plan, tant du point de vue du marché de l'emploi que du point de vue des ressources de financement,

-de l'exploitation des statistiques générales du Département,  
-de l'étude et de la mise en place de la gestion informatique, au Ministère.

B - ORGANES DIRECTEMENT RATTACHÉS AU MINISTRE

I.- L'INSPECTION GÉNÉRALE DE LA PÉDAGOGIE (I.G.P.)

Responsable : M. Abdelwahab BAKIR

M. Abdelwahab BAKIR, inspecteur général, est principalement chargé :

-des fonctions de Conseiller du Ministre,  
-de la conception des programmes et de l'orientation pédagogique des enseignements primaire et secondaire, en étroite collaboration avec les Chefs de Division des enseignements intéressés,

-de la mise en application des programmes des enseignements primaire et secondaire, en étroite collaboration avec les Chefs de Division des enseignements intéressés,

-de promouvoir toutes études et de prendre toutes mesures propres à définir, renouveler et améliorer les programmes et les méthodes des enseignements primaire et secondaire, en étroite collaboration avec les Chefs de Division des enseignements intéressés.

A cet effet, les Inspecteurs et Inspecteurs Adjoints de l'Enseignement Secondaire relèvent de lui quant à leur action et leurs attributions d'ordre pédagogique.

Les Conseillers pédagogiques, tout en continuant de relever, en tant que professeurs, de la Division de l'Enseignement Secondaire, sont placés sous l'autorité de l'Inspecteur général pour toute action pédagogique.

L'Inspecteur général est également appelé à participer à l'étude et à l'élaboration des programmes de l'Enseignement Supérieur.

## II.- L'INSPECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION (I.G.A.)

Responsable : M. Naceur CHLIOUI

M. Naceur CHLIOUI, Directeur d'Administration Centrale, est en particulier chargé, dans les domaines administratif, financier, comptable et économique, de l'inspection des personnels, services, établissements, et d'une façon générale, de tous organismes soumis à l'autorité ou au contrôle du Ministre de l'Education, de la Jeunesse et des Sports.

-Il est assisté, notamment, pour tout contrôle purement financier, comptable et économique, par l'Inspecteur Administratif qui relève directement de lui.

-Il peut être assisté dans cette tâche, par des Inspecteurs Régionaux administratifs qui relèveront directement de lui.

-Il peut éventuellement confier une mission de contrôle purement financier, comptable et économique, à des économistes titulaires.

Les observations, les suggestions et les conclusions contenues dans les rapports fournis au Ministre sont communiquées par le Cabinet, aux Services Centraux, à qui il appartient d'en traduire éventuellement, les conclusions en actes.

Ainsi l'Inspection Générale de l'Administration constate et suggère, et les Services Centraux, informés et éclairés, établissent les projets de décisions.

## III.- LA DIRECTION DES RELATIONS EXTERIEURES (D.R.E.)

Responsable : M. Mohamed BAKIR

La Direction des Relations Extérieures est l'organe de coordination des rapports du Ministère de l'Education, de la Jeunesse et des Sports avec les Organisations Internationales et les pays étrangers.

A ce titre elle est chargée notamment :

-d'étudier, en collaboration avec les services intéressés du Ministère toutes les questions relatives à la coopération bilatérale et internationale et de soumettre au Ministre, le cas échéant, des propositions concernant chaque cas,

-d'élaborer avec lesdits services, les projets intéressant le Ministère et devant figurer dans les programmes d'application des accords de coopération scientifique et culturelle et de coopération technique,

.../...

programmes sus-visés soient mis en oeuvre par les mêmes services et, en cas de besoin, d'aider ces derniers à les réaliser,

-d'assurer le Secrétariat de la Commission Nationale pour l'U.N.E.S.C.O.

#### IV.-L'OFFICE NATIONAL DES OEUVRES UNIVERSITAIRES (O.N.O.U.)

Responsable : M. Taïeb TRIKI

Cet Office est chargé principalement de toutes les questions afférentes aux bourses, logements et restaurants universitaires, en étroite collaboration avec le Cabinet et la Direction de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

(cf. Loi N° 9 du 10 Mars 1970 parue au J.O. N° 13 du 6 - 10 Mars 1970).

#### C - ENSEIGNEMENT

##### I.- DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (D.E.S.R.)

Responsable : M. Ali HILI

Elle est chargée notamment :

-de toutes questions d'ordre administratif et pédagogique de l'Enseignement Supérieur,

-de la coordination entre les divers établissements d'enseignement supérieur,

-de la promotion de la Recherche Scientifique,

-de la coordination des travaux de recherche des différents instituts, centres et services.

##### II.- DIVISION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (D.E.S.)

Responsable : M. Morched BEN ALI

Le Chef de Division coordonne l'activité de tous les services de cette Division qui est en particulier chargée :

-de toutes les questions d'ordre administratif et disciplinaire concernant les établissements de l'Enseignement Secondaire : Lycées et Collèges Secondaires, Collèges Professionnels, Lycées et Collèges Agricoles,

-de toutes les questions d'ordre général pédagogique, en étroite collaboration avec l'Inspection Générale de la Pédagogie.

##### III.- DIVISION DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (D.E.P.)

Responsable : M. Mohamed Frej CHEDLY

Le Chef de Division coordonne l'activité de tous les services de cette Division qui est chargée notamment :

-de toutes les questions d'ordre administratif et disciplinaire concernant les établissements de l'enseignement primaire,

-de toutes les questions d'ordre général pédagogique, en étroite collaboration avec l'Inspection Générale de la Pédagogie.

#### D - JEUNESSE, SPORTS ET ENFANCE

##### I.- DIVISION DE LA JEUNESSE (D.J.)

Responsable : M. Hédi ATTIA

Le Chef de Division coordonne l'activité des services de cette Division qui est en particulier chargée :

.../...

spécifiques dévolues à ces derniers, seront diffusées ultérieurement.

2<sup>e</sup>) L'enseignement du Second cycle est désormais appelé "enseignement secondaire".  
Pour l'Enseignement Secondaire long, les trois premières années seront qualifiées d'"enseignement secondaire du 1er cycle", celles à partir de la 4<sup>ème</sup> année d'"enseignement secondaire du second cycle".

-L'enseignement du 1er cycle sera dénommé "enseignement primaire"

3<sup>e</sup>) Une circulaire précisera les relations entre les organismes d'administration centrale et les services extérieurs, notamment les établissements d'enseignement.

DIFFUSION GENERALE

ORGANIGRAMME  
DU MINISTERE DE L'EDUCATION DE LA  
JEUNESSE ET DES SPORTS

MINISTRE

Inspection  
Générale  
de la  
Pédagogie  
Abdelwahab Bakir

Inspection  
Générale  
de l'Admini-  
stration  
Naceur Ekhonir

C A B I N E T  
Zannad Naktar  
Mezri Chkir  
Ben Slama Abdelmajid Med Bakir

Direction  
des Rela-  
tions Ex-  
térieures  
Med Bakir

Office Na-  
tional des  
Oeuvres  
Universi-  
taires  
Tuki Tach

Direction  
de l'En-  
seignement  
supérieur  
et de la  
Recherche  
Scienti-  
fique  
M. H. C.

Division  
de l'En-  
seignement  
Primaire  
Ben Ali Naceur H.F. Chelil

Division  
de la  
Jeunesse  
Athia Med.

Division  
des  
Sports  
Changfa  
Jeunesse, SPORTS ET ENFANCE

Division  
de  
l'Enfance  
Mezri Chkir

Division  
des Exa-  
mens et  
des Sta-  
tistiques  
Mufti Tahar Ghedon

Division  
de  
l'Action  
Sociale  
Ghedon

Division  
du  
Personnel  
Madouri Ali

Division  
de la  
Comptabi-  
lité et  
du Budget  
Saimatou

Division  
des  
Bâtiments  
et du  
Matériel  
Zelluz

Divi-  
Admi-  
trat-  
Fina-  
del  
ness-  
des

ENSEIGNEMENT

JEUNESSE, SPORTS ET ENFANCE

ORGANES DE GESTION

Nat

U

-----  
MINISTERE DE L'EDUCATION  
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS  
-----

N° 82 Cab

// IRCULAIRE N° Cab.

O B J E T : Nouvelle organisation du Ministère de l'Education, de la Jeunesse et des Sports

-/-

J'ai l'honneur de vous communiquer le nouvel organigramme des Services Centraux du Ministère de l'Education, de la Jeunesse et des Sports.

A - LE CABINET (Cab)

Le Cabinet a pour rôle essentiel la liaison entre les divers organes du Département et la coordination entre eux.

Il tient constamment le Ministre informé de l'activité générale du Département. Il répercute ses instructions selon l'esprit dans lequel elles ont été préconisées et veille à leur exécution.

-Composition :

Chef de Cabinet : M. Mokhtar ZANNAD

Attachés de Cabinet : M. Mezri CHEKIR  
M. Abdelmajid BEN SLAMA

Chargés de mission (Ch.M.) : M. Mongi FEKIH

Directeur chargé de mission (D.Ch.M.) : M. Taoufik MAZIGH

M. Taoufik MAZIGH, Directeur d'Administration Centrale est chargé notamment :

-de la coordination des projets et programmes éducationnels avec les données et directives du Plan, tant du point de vue du marché de l'emploi que du point de vue des ressources de financement,

-de l'exploitation des statistiques générales du Département,  
-de l'étude et de la mise en place de la gestion informatique, au Ministère.

B - ORGANES DIRECTEMENT RATTACHES AU MINISTRE

I.- L'INSPECTION GENERALE DE LA PEDAGOGIE (I.G.P.)

Responsable : M. Abdelwahab BAKIR

M. Abdelwahab BAKIR, inspecteur général, est principalement chargé :

-des fonctions de Conseiller du Ministre,  
-de la conception des programmes et de l'orientation pédagogique des enseignements primaire et secondaire, en étroite collaboration avec les Chefs de Division des enseignements intéressés,



-de la mise en application des programmes des enseignements primaire et secondaire, en étroite collaboration avec les Chefs de Division des enseignements intéressés,

-de promouvoir toutes études et de prendre toutes mesures propres à définir, renouveler et améliorer les programmes et les méthodes des enseignements primaire et secondaire, en étroite collaboration avec les Chefs de Division des enseignements intéressés.

A cet effet, les Inspecteurs et Inspecteurs Adjoints de l'Enseignement Secondaire relèvent de lui quant à leur action et leurs attributions d'ordre pédagogique.

Les Conseillers pédagogiques, tout en continuant de relever, en tant que professeurs, de la Division de l'Enseignement Secondaire, sont placés sous l'autorité de l'Inspecteur général pour toute action pédagogique.

L'Inspecteur général est également appelé à participer à l'étude et à l'élaboration des programmes de l'Enseignement Supérieur.

## II.- L'INSPECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION (I.G.A.)

Responsable : M. Naceur CHLIOUI

M. Naceur CHLIOUI, Directeur d'Administration Centrale, est en particulier chargé, dans les domaines administratif, financier, comptable et économique, de l'inspection des personnels, services, établissements, et d'une façon générale, de tous organismes soumis à l'autorité ou au contrôle du Ministre de l'Education, de la Jeunesse et des Sports.

-Il est assisté, notamment, pour tout contrôle purement financier, comptable et économique, par l'Inspecteur Administratif qui relève directement de lui.

-Il peut être assisté dans cette tâche, par des Inspecteurs Régionaux administratifs qui relèveront directement de lui.

-Il peut éventuellement confier une mission de contrôle purement financier, comptable et économique, à des économistes titulaires.

Les observations, les suggestions et les conclusions contenues dans les rapports fournis au Ministre sont communiquées par le Cabinet, aux Services Centraux, à qui il appartient d'en traduire éventuellement, les conclusions en actes.

Ainsi l'Inspection Générale de l'Administration constate et suggère, et les Services Centraux, informés et éclairés, établissent les projets de décisions.

## III.- LA DIRECTION DES RELATIONS EXTERIEURES (D.R.E.)

Responsable : M. Mohamed BAKIR

La Direction des Relations Extérieures est l'organe de coordination des rapports du Ministère de l'Education, de la Jeunesse et des Sports avec les Organisations Internationales et les pays étrangers.

A ce titre elle est chargée notamment :

-d'étudier, en collaboration avec les services intéressés du Ministère toutes les questions relatives à la coopération bilatérale et internationale et de soumettre au Ministre, le cas échéant, des propositions concernant chaque cas,

-d'élaborer avec lesdits services, les projets intéressant le Ministère et devant figurer dans les programmes d'application des accords de coopération scientifique et culturelle et de coopération technique,

.../...



-de veiller à ce que les projets retenus dans le cadre des programmes sus-visés soient mis en oeuvre par les mêmes services et, en cas de besoin, d'aider ces derniers à les réaliser,

-d'assurer le Secretariat de la Commission Nationale pour l'U.N.E.S.C.O.

IV.-L'OFFICE NATIONAL DES OEUVRES UNIVERSITAIRES (O.N.O.U.)

Responsable : M. Taïeb TRIKI

Cet Office est chargé principalement de toutes les questions afférentes aux bourses, logements et restaurants universitaires, en étroite collaboration avec le Cabinet et la Direction de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

(cf. Loi N° 9 du 10 Mars 1970 parue au J.O. N° 13 du 6 - 10 Mars 1970).

C - ENSEIGNEMENT

I.- DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (D.E.S.R.)

Responsable : M. Ali HILI

Elle est chargée notamment :

-de toutes questions d'ordre administratif et pédagogique de l'Enseignement Supérieur,

-de la coordination entre les divers établissements d'enseignement supérieur,

-de la promotion de la Recherche Scientifique,

-de la coordination des travaux de recherche des différents instituts, centres et services.

II.- DIVISION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (D.E.S.)

Responsable : M. Morched BEN ALI

Le Chef de Division coordonne l'activité de tous les services de cette Division qui est en particulier chargée :

-de toutes les questions d'ordre administratif et disciplinaire concernant les établissements de l'Enseignement Secondaire : Lycées et Collèges Secondaires, Collèges Professionnels, Lycées et Collèges Agricoles,

-de toutes les questions d'ordre général pédagogique, en étroite collaboration avec l'Inspection Générale de la Pédagogie.

III.- DIVISION DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (D.E.P.)

Responsable : M. Mohamed Frej CHEDLY

Le Chef de Division coordonne l'activité de tous les services de cette Division qui est chargée notamment :

-de toutes les questions d'ordre administratif et disciplinaire concernant les établissements de l'enseignement primaire,

-de toutes les questions d'ordre général pédagogique, en étroite collaboration avec l'Inspection Générale de la Pédagogie.

D - JEUNESSE, SPORTS ET ENFANCE

I.- DIVISION DE LA JEUNESSE (D.J.)

Responsable : M. Hédi ATTIA

Le Chef de Division coordonne l'activité des services de cette Division qui est en particulier chargée :



- de développer et de promouvoir les activités des jeunes par l'organisation des loisirs éducatifs et la formation des cadres compétents,
- de contribuer à l'épanouissement et à la promotion de la Jeunesse et d'assurer son intégration dans la Nation.

II.- DIVISION DES SPORTS (D.S.)

Responsable : M. Mahmoud CHEHATA

Le Chef de Division coordonne l'activité des services de cette Division qui est principalement chargée :

- d'assurer la promotion et le développement des Sports parmi la masse de la population et au sein des établissements d'enseignement,
- de toutes les questions d'ordre administratif et pédagogique concernant les enseignants d'éducation physique exerçant dans les établissements primaires, secondaires et supérieurs, en étroite collaboration avec les directions et divisions intéressées.

III.- DIVISION DE L'ENFANCE (D.E.)

Responsable : M. Mezri CHEKIR

Le Chef de Division coordonne l'activité des services de cette Division qui est chargée notamment :

- de la protection de l'enfance abandonnée (centres d'accueil, communautés d'enfants de BOURGUIBA, placement familial, adoption),
- de la gestion et du contrôle des établissements d'enfants (crèches, garderies, jardins d'enfants, clubs d'enfants).

E - ORGANES DE GESTION

I.- DIVISION DES EXAMENS ET DES STATISTIQUES (D.EX.)

Responsable : M. Mahmoud MUFTI

Le Chef de Division coordonne l'activité de tous les services de cette Division qui est principalement chargée :

- de l'organisation de tous les examens des enseignements primaire et secondaire, en étroite collaboration avec l'Inspecteur Général de la Pédagogie et les Chefs des Divisions intéressés,
- des statistiques de tout le Département, en étroite collaboration avec les Directions et Divisions intéressées.

II.- DIVISION DE L'ACTION SOCIALE (D.A.S.)

Responsable : M. Béchir GHEDAS

Le Chef de Division coordonne l'activité des services de cette Division qui est principalement chargée de toutes les questions relatives :

- aux bourses scolaires,
  - à la nutrition et à l'hébergement,
  - aux œuvres sociales,
- dans les établissements primaires et secondaires, en étroite collaboration avec les Divisions intéressées.

III.- DIVISION DU PERSONNEL (D.P.)

Responsable : M. A.i MAAMERI

Le Chef de Division coordonne l'activité des services de cette Division qui est, en particulier, chargée :



-de l'administration de tous les personnels des trois ordres d'enseignement (supérieur, secondaire et primaire), ainsi que du personnel ouvrier,

-de l'application du statut général et des statuts particuliers des fonctionnaires, de l'élaboration et de la modification des textes réglementaires y afférents.

Il participe à l'élaboration du budget du Département de l'Education en ce qui concerne les questions relatives au personnel.

#### IV.- DIVISION DE LA COMPTABILITE ET DU BUDGET (D.C.B.)

Responsable : M. Mustapha SAÏMANOULI

Le Chef de Division coordonne l'activité des services de cette Division qui est notamment chargée :

- de la préparation du budget et de son exécution,
- de la liquidation et du mandatement des traitements et indemnités des fonctionnaires, agents et ouvriers, ainsi que du règlement des fournitures et matériel inscrits au budget du Département de l'Education,
- de la tutelle financière des établissements d'enseignement.

#### V.- DIVISION DES BATIMENTS ET DU MATERIEL (D.B.M.)

Responsable : M. Taïeb ELLOUZE

Le Chef de Division coordonne l'activité des services de cette Division qui est principalement chargée :

- de la gestion du patrimoine mobilier et immobilier du Département de l'Education, tant en ce qui concerne l'Administration Centrale que les services extérieurs,
- de l'étude et de la mise au point de toutes constructions scolaires, en relation avec les responsables des divers ordres d'enseignement et du Département des Travaux Publics.

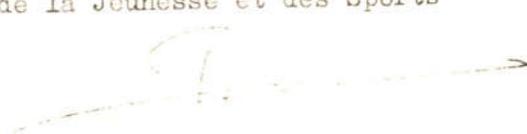
#### VI.- DIVISION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (D.A.F.)

Responsable : M. Béchir NABLI

Le Chef de Division coordonne les activités des services suivants de la Jeunesse et des Sports :

- Service du Personnel
- Service de la Comptabilité, de l'Ordonnancement et du Budget
- Service du Matériel et des Bâtiments
- Service de tutelle des établissements à caractère administratif.

Le Ministre de l'Education  
de la Jeunesse et des Sports

  
M. MZALI

N.B.: 1°) La nouvelle organisation entre en vigueur immédiatement, selon l'organigramme joint en annexe.  
Toutefois, les structures de chaque organe, Direction ou Division, avec toutes précisions détaillées relatives à leurs différents services et aux attributions

.../...

Dear Sir,  
I have the pleasure to acknowledge the receipt of your letter of the 10th inst. in relation to the above matter.

It is noted that you are requesting that we should consider the application for the grant of a licence to the above named person.

The application has been referred to the relevant authorities for their consideration and we will advise you of the outcome as soon as a decision has been reached.

Yours faithfully,  
[Signature]

I am,  
Dear Sir,  
Yours faithfully,  
[Signature]

spécifiques dévolues à ces derniers, seront diffusées ultérieurement.

2<sup>e</sup>) L'enseignement du Second cycle est désormais appelé "enseignement secondaire". Pour l'Enseignement Secondaire long, les trois premières années seront qualifiées d'"enseignement secondaire du 1<sup>er</sup> cycle", celles à partir de la 4<sup>ème</sup> année d'"enseignement secondaire du second cycle".

-L'enseignement du 1<sup>er</sup> cycle sera dénommé "enseignement primaire"

3<sup>e</sup>) Une circulaire précisera les relations entre les organismes d'administration centrale et les services extérieurs, notamment les établissements d'enseignement.

DIFFUSION GENERALE



ORGANIGRAMME

LE MINISTRE DE L'EDUCATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

MINISTRE

Office National des Œuvres Universitaires

Direction des Relations Extérieures

Inspection Générale de l'Administration

Inspection Générale de la Pédagogie

CABINET

Direction de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Division de l'Enseignement Secondaire

Division de l'Enseignement Primaire

Division de la Jeunesse

Division des Sports

Division de l'Enfance

Division des Examens et des Statistiques

Division de l'Action Sociale

Division du Personnel

Division de la Comptabilité et du Budget

Division des Bâtiments et du Matériel

Division Administrative Financière de la Jeunesse des S

ORGANES DE GESTION

JEUNESSE, SPORTS ET ENFANCE

ENSEIGNEMENT

